

SAINT-PIERRE-D'IRUBE

112 logements en plus

L'ensemble Oiharzabalenia, soit 112 logements réalisés par l'Office 64 auxquels il faut ajouter 114 logements en accession libre érigés par la Sagec, promoteur privé auquel l'Office 64, propriétaire du terrain, a vendu une parcelle, ont été inaugurés mercredi 26 septembre. « Un exemple de partenariat réussi, ont souligné Claude Olive, président de l'Office 64, et Alain Iriart, maire de Saint-Pierre-d'Irube, entre une commune et un bailleur social. »

Les travaux, que les Saint-Pierrots ont pu suivre depuis le rond-point d'Ourouspoure, ont démarré en mars 2015 après l'acquisition des terrains par l'Office 64 à la famille Fagalde. L'ensemble, conçu et pensé comme un nouveau quartier à proximité de toutes commodités (ensembles scolaires, commerces), obéit à une typologie inspirée des villages basques où la rue est un espace de vie important.

Conformément à la volonté communale, l'architecture néobasque se traduit par une volumétrie simple, des toitures en tuiles, des murs blancs et des boiseries vertes ou rouges. Une aire de jeux positionnée à l'entrée du quartier verra prochainement le jour.

Des plantations pour végétaliser l'ensemble sont prévues dès cet automne, afin de « favoriser un environnement agréable », note le premier magistrat. La résidence Urkia comprend 92 logements locatifs so-



Lors de l'inauguration de l'ensemble Oiharzabalenia en présence des acteurs du projet. PHOTO DR

ciaux, allant du T1 au T5, et est répartie en cinq bâtiments. La résidence Egoitza, bâtiment situé au cœur du projet, offre 20 logements en accession sociale du deux aux quatre pièces.

Une demande très forte

« La demande de logements locatifs sociaux et en accession est très forte. C'est un devoir et une obligation pour une commune de construire du logement afin d'accueillir

un public de toutes catégories sociales », précise le maire. Il rappelle que la commune atteint aujourd'hui 17 % de logements sociaux contre 5,80 % en 2001 (25 % sont obligatoires, NDLR).

Le projet financé par l'Office 64 s'élève à 10 900 000 euros, dont 163 000 euros de subventions de l'État, 720 000 euros du Département et 281 500 euros de subventions communales.

Nathalie Possémé Le Balc'h